Suite à votre demande de réouverture de la ludothèque, j'ai le plaisir de vous transmettre la réponse positive de Mme Le Maire.

Cette ouverture reste cependant contrainte au respect scrupuleux du protocole sanitaire proposé, à savoir :

- accueil limité à 4 adultes max (bénévole compris)
- les parents employeurs ne seront pas acceptés, même pour déposer leurs enfants. Dans ce cas l'accueil sera effectué à l'extérieur de la Ludothèque
- l'accès à l'ascenseur est limité à un adulte
- port du masque obligatoire à tout adulte et enfants de plus de 10 ans. En conséquence, il n'est pas possible de prendre une collation dans l'enceinte de la ludothèque qui obligerait d'enlever le masque
- Gel hydroalcoolique obligatoire à l'entrée des locaux
- lavage/désinfection des mains obligatoire à l'arrivée
- les chaussures des adultes et enfants devront être retirées
- les adultes qui présenteront des symptômes de la Covid-19 (fièvre, toux, gêne respiratoire, perte de l'odorat et/ou du goût, vomissement, diarrhée, ...) ne pourront pas se présenter à la ludothèque
- la mise en place des jeux sera très limitée à l'aide de corbeille ou bacs qui seront nettoyés à la fin de la permanence et mis en hauteur hors de portée pendant 48 heures
- les tapis, chaises, tables, bureau, clavier d'ordinateur, poignées des portes et fenêtres seront nettoyés à l'issue de chaque permanence
- les locaux seront aérés avant et après chaque permanence
- l'accès aux jouets sera interdit à l'exception des jeux sortis au préalable par le bénévole en début de permanence
- les horaires doivent être adaptés afin de bénéficier de temps pour appliquer le protocole : ouverture 9h15, fermeture 10h45
- Réservation obligatoire pour les matinées et personne ne sera accepté sans inscription
- Durant les 3 matinées il n'y aura ni prêt ni retour de jeux afin de ne pas surcharger le lieu.

Les assistantes maternelles sont également autorisées à passer par le hall de La Ferme Corsange, uniquement en matinée pendant leurs ouvertures, dans la continuité de l'application du protocole sanitaire.

Enfin, en complément du protocole sanitaire, nous souhaitons attirer votre attention sur les éléments de sécurité suivants :

- les poussettes devront être stockées en bas des escaliers et plus sur le palier, conformément aux demandes du directeur du Centre Culturel afin de répondre aux exigences de la sécurité incendie.

- Les portes coupe-feu devront rester fermées et les barrières ne devront pas être utilisées pour bloquer la porte.

Sachant pouvoir compter sur votre sérieux, nous sommes ravis de la reprise de votre activité.

Je vous souhaite une excellente journée.

Cordialement,

Franck RUELLOU-RABET

Chargé d’actions culturelles et des animations Ville

Mairie de Bailly-Romainvilliers

01.60.42.69.79

f.ruellou@bailly-romainvilliers.fr